

**Arrêté n°025 du 10 janvier 2014
portant nomination des Chargés
d'Etudes dans le corps spécialisé
d'Officiers de Police Judiciaire du
Tribunal Criminel Spécial.**

Le Président de la République, arrête:

Article 1^{er} - Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés chargés d'études à la division des enquêtes du corps spécialisé d'officiers de police judiciaire du Tribunal Criminel Spécial :

- M. Olgane Aloys Emmanuel, (Mle: 570 422-B), Commissaire de Police Principal, poste créé;
- M. Hamadou (Mle : 600 007-F), Commissaire de Police Principal, poste créé;
- M. Ndinga Jean Claude (Mie: 565 854-N), Chef d'Escadron, poste créé ;
- M. Nkwain Julius Mbom (Mie: 565 786-N), Chef d'Escadron, poste créé.

Article 2 - Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3. - Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal officiel en français et en anglais.

**Yaoundé, le 10 janvier 2014
Le Président de la République,
(é) Paul BIYA**